PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 842bis publiée le 10 janvier 2022

LA LITURGIE TRADITIONNELLE EN PERIL :
AUX PRETRES, LA PAROLE ET L'ACTION

Que pensent nos amis clercs des décisions du pape François et de son entourage de mettre à mort la paix religieuse si difficilement mise en place par saint Jean-Paul II et le Bon pape Benoit ? Les quatre entretiens réalisés par Anne Lepape pour le quotidien Présent nous fournissent un éclairage exceptionnel sur les terribles conséquences qu'impliqueraient la poursuite « à l'aveugle » d'une politique qui en plus de son manque de charité s'éloigne du bon sens et d'un regard intelligent sur la situation présente de l'Eglise. Et aussi du respect pour les périphéries si chères à notre souverain pontife…

Mais tout évènement néfaste comporte des effets positifs. Le premier, ici, est que la « périphérie » qu'est prétendument monde traditionnel est mise providentiellement au centre du débat par cette attaque irraisonnée : alors que ce pontificat, qui s'épuise dans une Eglise épuisée, s'est donné pour ultime objectif de faire disparaître la liturgie traditionnelle, on en parle du coup et on parle de sa vitalité comme jamais. L'autre effet est que cette affaire nous fait souvenir que la messe et les sacrements sont entre les mains des ministres qui les donnent, les prêtres (et les évêques). Au cours des « années de plomb » qui ont suivi le Concile et la réforme liturgique, ils ont sauvé la messe et les sacrements traditionnels, tout simplement en continuant à la célébrer. De même aujourd'hui…

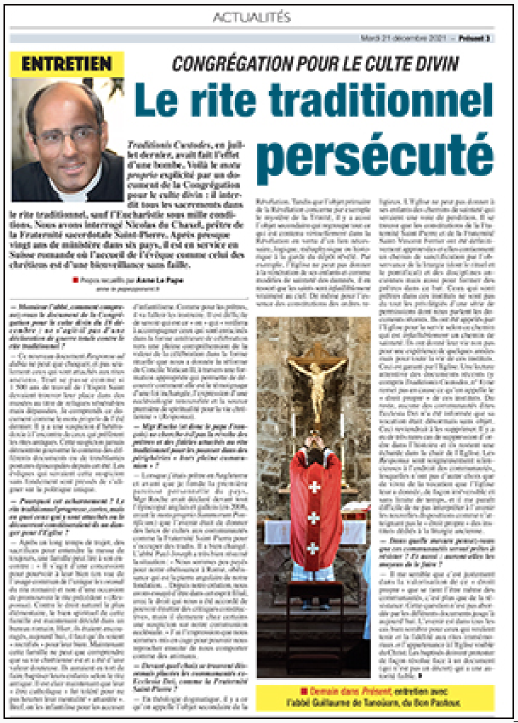

ACTUALITÉS

Mardi 21 décembre 2021 – Présent 3

ENTRETIEN

CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN

Le rite traditionnel persécuté

***Traditionis Custodes*, en juillet dernier, avait fait l'effet d'une bombe. Voilà le *motu proprio* explicité par un document de la Congrégation pour le culte divin : il interdit tous les sacrements dans le rite traditionnel, sauf l'Eucharistie sous mille conditions. Nous avons interrogé Nicolas du Chazel, prêtre de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre. Après presque vingt ans de ministère dans six pays, il est en service en Suisse romande où l'accueil de l'évêque comme celui des chrétiens est d'une bienveillance sans faille.**

■ Propos recueillis par **Anne Le Pape**

■ *Demain dans Présent*, entretien avec l'abbé Guillaume de Tanoüarn, du Bon Pasteur.

ACTUALITÉS

Mercredi 22 décembre 2021 – Présent 5

Entretien avec l'abbé GUILLAUME DE TANOÜARN

Gardiens ou geôliers de la Tradition ?

L'abbé de Tanoüarn réagit à la parution le 18 décembre des dubia complétant Traditionis custodes, visant à la suppression du rite catholique traditionnel (voir l'entretien avec l'abbé du Chazal dans *Présent* d'hier).

Propos recueillis par **Anne Le Pape**

"Ce motu proprio autoritaire est en lui-même le plus grand échec de la liturgie renouvelée, le signe qu'elle ne parvient pas à convaincre par elle-même."

ACTUALITÉS

6 Présent • Mercredi 22 décembre 2021

Entretien avec le père Louis-Marie de Blignières

Motu proprio : l'obéissance a des limites

Le père Louis-Marie de Blignières, prieur de la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier installée à Chéméré, réagit à son tour à la parution des *Dubia* publiés par la Congrégation pour le culte divin, précisant la mise en application du motu proprio *Traditionis Custodes*.

Propos recueillis par **Anne Le Pape**

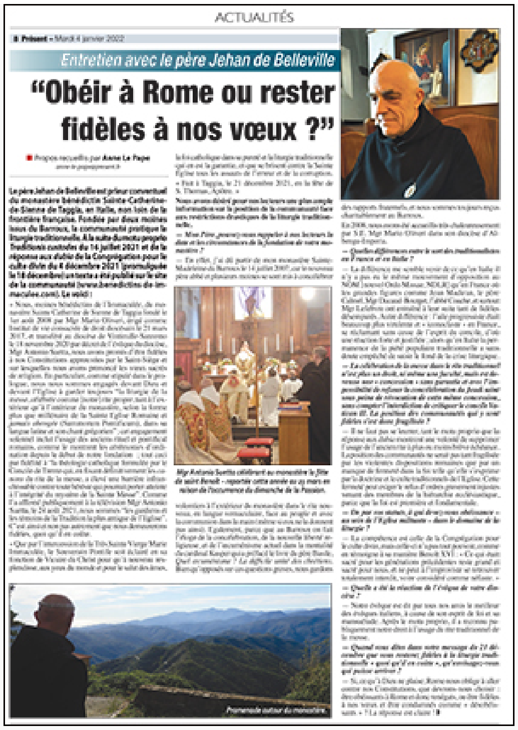

ACTUALITÉS

Présent – Mardi 4 janvier 2022

Entretien avec le père Jehan de Belleville

"Obéir à Rome ou rester fidèles à nos vœux ?"

Propos recueillis par **Anne Le Pape**

Le père Jehan de Belleville est prieur conventuel du monastère bénédictin Sainte-Catherine-de-Sienne de Taggia, en Italie, non loin de la frontière française. Fondée par deux moines issus du Barroux, la communauté pratique la liturgie traditionnelle. À la suite du motu proprio Traditionis custodes du 16 juillet 2021 et de la réponse aux dubia de la Congrégation pour le culte divin du 4 décembre 2021 (promulguée le 18 décembre) un texte a été publié sur le site de la communauté (www.benedictins-de-immaculee.com). Le voici :

Mgr Antonio Suetta célébrant au monastère la fête de saint Benoît – reportée cette année au 22 mars en raison de l'occurrence du dimanche de la Passion.

Promenade autour du monastère.